



Comité Intercommunal  
d'Aide Personnalisée

**INFORMATIONS**  
**SUR LES SERVICES**  
**RENDUS**

**CIAP**

Place Desceliers

76880 Arques-la-Bataille

Coordonnateur :

Ludovic LAGNEL

Tél : 02 35 04 89 31

Fax : 02 35 85 17 95

Courriel : [ciap@ville-arques-la-bataille.fr](mailto:ciap@ville-arques-la-bataille.fr)



## PRESENTATION :

*Le CIAP (Comité Intercommunal d'Aide Personnalisée) est une association loi 1901, créée le 26 mars 1973.*

*Cette association a pour objet d'apporter une aide à domicile aux personnes des communes membres, en sortie d'hospitalisation, handicapées, ou âgées de 60 ans et plus, dans le cadre de l'aide sociale dont elles peuvent bénéficier, mais aussi de collaborer avec tous les organismes existants, quels qu'ils soient, en vue d'apporter une aide morale et matérielle aux bénéficiaires.*

## ZONE GEOGRAPHIQUE :

Le CIAP intervient sur les zones suivantes :



**Vous habitez l'une de ces communes, quelle que soit l'aide dont vous avez besoin, n'hésitez pas à nous consulter.**



## MISSIONS :

L'action sociale menée par le CIAP vise principalement à procurer aux personnes bénéficiaires les aides dont elles peuvent avoir besoin, et en particulier, l'aide ménagère à domicile. Cette action a pour objectif d'accomplir chez les bénéficiaires un travail matériel, moral et social contribuant à leur maintien à domicile.

L'aide à domicile accompagne les personnes dans leur vie quotidienne et les aides pour :

- l'entretien courant du logement et du linge.
- les repas, aide à la préparation, confection et le service.
- les courses et les déplacements extérieurs.
- les démarches administratives (aucune intervention auprès des organismes bancaires n'est autorisée pour le compte des retraités).
- les soins sommaires d'hygiène et l'habillage (en aucun cas, l'aide à domicile ne peut pratiquer de soins qui exigent la possession de diplômes officiels).
- la distribution des médicaments (sauf prescription contraire du médecin).
- Les transferts (se lever, se coucher, s'asseoir).
- Les petits travaux de bricolage et jardinage (taille de haies, entretien des pelouses ...).

L'aide à domicile permettra également aux retraités d'assurer leur autonomie et de maintenir des relations avec l'extérieur. Les aides à domicile sont des professionnelles qui observent la plus stricte neutralité et respectent le mode de vie de chacun.



Le CIAP, agréé par la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) vous aide pour l'élaboration et le suivi des dossiers.

## **Quel que soit le dossier d'aide que vous souhaitez établir :**

**APA** (Allocation Personnalisée d'Autonomie) en service prestataire ou mandataire.

### **Aide à Domicile**

**Aide Ménagère Complémentaire de Soins** (sortie d'hospitalisation)

## **Le comité s'engage à vous aider dans vos démarches :**

- Mise à disposition d'une aide ménagère (avec remplacement en cas de congés)
- Prise en charge de la partie administrative :
  - Contrats de travail
  - Bulletins de salaire
  - Déclarations : - URSSAF
    - ASSEDIC
    - RETRAITE

La mise à disposition d'une aide à domicile pourra faire l'objet d'une facturation mensuelle qui sera établie en fonction de l'aide accordée et des tarifs en vigueur. Pour plus de renseignements un devis gratuit peut vous être transmis.



## MOYENS :

Pour remplir ses missions, le CIAP est financé par :

- le Département de Seine-Maritime
- la CARSAT et autres caisses de retraite
- les mutuelles et assurances
- les bénéficiaires

## ADMINISTRATEURS :

Guy SENECAI

Maire d'Arques-la-Bataille et Président du CIAP

Marie-Claude LAURENT

Maire adjointe de Martin-Eglise et 1<sup>ère</sup> Vice-présidente

Gilbert BAUDER

Conseiller municipal de Rouxmesnil-Bouteilles et 2<sup>ème</sup> Vice-président

Patricia CANAL

Conseillère municipale d'Aubermesnil - Beaumais, Secrétaire

Marie-Laure CORROYER

Conseillère municipale déléguée de Martin - Église, secrétaire adjointe

Carole DUFILS

Conseillère municipale déléguée d'Arques-la-Bataille, Trésorière

Laurent FLAMANT

Conseiller municipal de Tourville-sur-Arques, Trésorier adjoint

BOITOUT Marie (Tourville/Arques)

CHAPELAIN Chantal (Martigny)

DELAUNAY Christel (Martigny)

FOURNIER Maryline (Arques-la-Bataille)

FREZET Odile (Rouxmesnil-Bouteilles)

QUESSANDIER Corine (Martigny)

RAKEL Yves (Rouxmesnil-Bouteilles)

et VOISIN Louis (Aubermesnil-Beaumais)



**Accueil téléphonique  
Du Lundi au Vendredi  
De 8h à 17h30**

**VOS CONTACTS :**

**M. Ludovic LAGNEL**

Coordonnateur du Comité

Tél : 02 35 04 89 31

**Mairie d'Arques-la-Bataille**

Tél : 02 35 85 50 26

**Mairie d'Aubermesnil-Beaumais**

Tél : 02 35 04 40 39

**Mairie de Martigny**

Tél : 02 35 85 51 23

**Mairie de Martin-Eglise**

Tél : 02 35 04 41 18

**Mairie de Rouxmesnil-Bouteilles**

Tél : 02 35 84 30 55

**Mairie de Tourville-sur-Arques**

Tél : 02 35 04 40 41